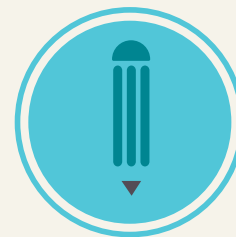


PUBLIER UN ARTICLE DE VULGARISATION POUR DIRE



À lire avant toute soumission d'article. Veuillez vous assurer que vous respectez **TOUS** les points évoqués sans exception.

1 AVERTISSEMENT

- a) Être inscrit aux 2^{èmes} ou 3^{èmes} cycles à l'Université de Montréal.
- b) Nous acceptons tous les sujets (art, culture, histoire, politique, société, sciences, technologies, etc.)
- c) Un travail académique n'est pas un article (nous faisons ici référence aux travaux de session remis dans le cadre d'un cours).
- d) Si vous désirez écrire sur des données relatant les **recherches d'un professeur**, veuillez aviser ce dernier de votre démarche, il se pourrait qu'il ne veuille pas les publier. Il est important de respecter la propriété intellectuelle.
- e) Aucun texte à caractère éditorial (voir définition section 4).
- f) Aucun texte de citations (voir définition section 4).
- g) Aucun texte d'essence spirituelle (voir définition section 4).
- h) Aucun texte de prosélytisme (voir définition section 4).
- i) Aucun texte romanesque (voir définition section 4).
- j) Aucun texte purement descriptif ne comportant aucune analyse.
- k) Pour les articles sélectionnés par le comité de lecture, les auteurs seront tenus au courant du numéro dans lequel paraîtra leur texte. La rémunération est de **250 \$ par article publié** et sera envoyée dans le mois suivant la parution de la revue. Un prix de **500 \$ est attribué au meilleur article** de vulgarisation de chaque revue. Ce dernier sera finaliste au Grand Prix d'Excellence de vulgarisation scientifique qui sera dévoilé lors de la **1^{ère} publication de l'année suivante, dont l'auteur se verra décerner un prix de 1000 \$.**

2 LE CONTENU DE L'ARTICLE

- a) Nombre de caractères : entre 10 000 et 17 500 maximum (espaces compris).
- b) Un titre (80 caractères maximum, incluant les espaces).
- c) Un chapeau (voir définition section 4).
- d) Une introduction présentant le sujet ou le problème traité.
- e) Des titres de section (doivent être courts et concis).
- f) Un corps de texte comportant entre deux et quatre sous-sections qui présentent chacune différents aspects du sujet (ces sections doivent être reliées entre elles par une idée commune et une certaine continuité).
- g) Une conclusion qui scelle l'analyse tout en présentant une ouverture.
- h) Références : entre 5 et 25 maximum. **Toutes les références doivent être utilisées dans le texte. Aucune note en bas de page.**

LE COMITÉ DE LECTURE SÉLECTIONNE LES TEXTES SELON CES PRINCIPAUX CRITÈRES. VEUILLEZ VOUS Y CONFORMER:

> LE TEXTE DOIT ÊTRE INVITANT

Vous devez accrocher le lecteur pour lui donner l'envie de vous lire. Pour ce faire, composez un titre et un chapeau qui sachent capter l'attention de votre lecteur. Réfléchissez ainsi à une façon d'amener un nouveau public à découvrir votre discipline.

(Un titre ou un « abstract » de mémoire ne sont généralement pas invitants pour un lecteur non spécialiste)

> LE TEXTE DOIT ÊTRE ORGANISÉ

Vous devez avoir une problématique explicite autour de laquelle vous développez des idées qui doivent être claires, bien construites, analysées et surtout organisées de façon à ce que le lecteur ne s'y perde pas.

> LE TEXTE DOIT ÊTRE SCIENTIFIQUE

Votre texte, même s'il est de la vulgarisation (voir définition section 4), ne doit pas faire l'économie de références sérieuses ni des principes théoriques qui prévalent dans votre discipline.

> LE TEXTE NE DOIT PAS ÊTRE TROP SPÉCIALISÉ

Ne perdez jamais de vue que vous vous adressez à un public universitaire, mais non initié à votre domaine. Il vous faudra donc présenter votre problématique de façon plus générale et moins pointue afin de rendre le tout pertinent et intéressant pour un lecteur profane.

> LE TEXTE DOIT ÊTRE ÉCRIT AVEC UNE GRAMMAIRE ET UNE SYNTAXE CORRECTES

Faites relire votre article par votre directeur de mémoire, de thèse, de stage ou de travail dirigé.

La rédaction se réserve le droit de corriger et remanier les phrases dont l'orthographe et/ou la syntaxe est défectueuse sans cependant en changer le sens.

3

TYPOGRAPHIE

- a) Écrire votre texte dans un document Word que vous devez **nommer** de la façon suivante :

EXEMPLES :

ATrudel_Linguistique_VO
AMTremblay_SystEducationFranceQué_VO
DTVeilleux_MédecineFamiliare_VO

- Inscrivez la (les) première(s) lettre(s) de votre (vos) prénom(s) suivi de votre nom de famille complet (pour les cas de double-nom, mettre le premier en initiales)
- Séparez avec un « souligné/underscore »
- Inscrivez un mot, une courte expression ou des abréviations qui décrivent le thème de votre article (voir les exemples ci-haut)
- Séparez avec un « souligné/underscore »
- Inscrivez VO (pour « version zéro » - nous numérotions la progression des différentes versions de votre article)

- b) En entête de votre article, inscrire vos coordonnées comme suit :

Prénom :

Nom :

Sexe :

Département d'études :

Adresse postale complète :

Courriel :

Téléphone :

- c) Le texte est composé de façon continue, sans élaboration de mise en page.

**Aucun espace entre tous les paragraphes et justification à gauche.
Mettre les titres et sous-titres en gras.**

EXEMPLE:

Titre de mon article
Chapeau de l'article
Introduction (si elle s'insère avant le premier sous-titre)
Premier sous-titre
Texte principal
Deuxième sous-titre
Etc.

- d) Les pages doivent être numérotées.
- e) **Aucune** phrase ou titre entièrement en MAJUSCULES.
- f) **Le chapeau, le titre et les sous-titres doivent être en caractères gras.**
- g) **Si applicable**, disposer les tableaux, diagrammes et photos (format JPEG, minimum 500 KB) à la suite des paragraphes concernés, et joindre les originaux dans un fichier à part (NE PAS LES INSÉRER DANS UN FICHER WORD). **Indiquer la source et composer une légende pour chaque visuel.** Veuillez noter que la rédaction se réserve le droit d'ajouter d'autres visuels, de ne pas prendre les photos soumises ou de modifier votre légende.
- h) Utilisez des guillemets français « » uniquement.
- i) Un seul espace après le point final d'une phrase (et non deux espaces).
- j) Aucun espace avant le point-virgule ex. : bonjour ;
- k) Aucun espace à l'intérieur des parenthèses ex. : (bonjour)
- l) Indiquer les siècles en chiffres romains ex. : XXe (~~et non 20^e~~)
- m) Il doit y avoir un espace insécable pour les éléments suivants (Ctrl+Shift+Espace):
 - à l'intérieur des guillemets ex. : « bonjour »
 - avant le deux-points ex. : bonjour :
 - avant les ! ? \$ % ex. : bonjour !
 - avant et après le symbole «h» dans une heure ex. : 16 h 15
 - avant les symboles d'unités m, cm, km, kg, Mo, etc.
- n) Pour indiquer les références numériques, soit un numéro qui renvoie à une référence à la toute fin du texte, il est important de mettre les chiffres en exposant en insérant une note de fin (dans Word, cliquez sur *Références* et ensuite sur *Insérer une note de fin*) (**aucune note en bas de page**)
« Le satellite est en orbite depuis mai 1973¹ ».
La façon correcte d'identifier une référence dans une citation est la suivante :
dernier mot de la citation + no de référence (en exposant) + espace + guillemet fermant + point (le cas échéant).
- o) Les références doivent être écrites selon la méthode suivante :
 - > Pour un article de revue :
AUDET, Marie. « Comment atteindre l'objectif zéro faute ? »,
Revue québécoise de grammaire, vol. 8, n° 4, décembre 2001, p. 35-48.
 - > Pour un livre :
GUILLOTON, Noëlle, et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. *Le français au bureau*,
6e éd. rev. et augm. par Noëlle Guilloton et Martine Germain, Sainte-Foy,
Les Publications du Québec, c2005.

> Lorsque le nom de l'auteur n'est pas mentionné, c'est le titre du document qui figure en premier :

Dictionnaire historique de l'orthographe française, sous la dir. de Nina Catach, Paris, Larousse, 1995, 1327 p.

> Lorsqu'un ouvrage est cité pour la première fois, la référence doit contenir tous ces éléments. Les fois suivantes, elle peut être abrégée de la façon suivante en faisant référence au nom de l'auteur (et l'année si plus d'une source d'un même auteur) de la première référence complète :

AUDET, p. 35-48. Guilloton (1995), p. 52.

> Pour une page Internet (cliquez sur le lien pour avoir plus de détails sur ce modèle) :

GINGRAS, François-Pierre, « Comment citer des sources sur Internet dans un travail scientifique », <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/citation.html>, 21 mars 2005.

La date inscrite à la fin de la référence Internet est celle de la dernière mise à jour de la page au moment de la consultation. Si elle est inconnue, indiquer la date de votre consultation du site.

p) Le lexique (s'il y a lieu) doit apparaître à la fin de l'article uniquement.

4 DÉFINITIONS

- a) **VULGARISATION** : texte qui adapte des connaissances techniques, scientifiques, de manière à les rendre accessibles à un lecteur non spécialiste.
- b) **CARACTÈRES** : afin de vérifier le nombre de caractères de votre texte, vous pouvez faire le lien suivant dans le logiciel Word : dans la barre de menu principal, cliquez sur Outils et ensuite sur Statistiques (espaces compris).
- c) **CHAPEAU** : Court texte (3 à 5 phrases) qui suit le titre d'un article et en présente le contenu général. Cela s'apparente un peu à « l'abstract » des textes scientifiques. Notez cependant que le chapeau doit être « accrocheur » afin de susciter l'intérêt de votre lecteur. De plus, le chapeau n'est pas l'introduction de votre article. Il doit être authentique et ne doit pas se répéter ailleurs dans le texte.
- d) **TEXTE À CARACTÈRE ÉDITORIAL** : Commentaire ou article de fond, comportant peu de références, où est exprimée l'opinion de l'auteur, portant souvent sur l'actualité ou une orientation générale.
- e) **TEXTE DE CITATIONS** : les textes n'étant qu'une suite de citations sans réel travail de recherche.
- f) **TEXTE D'ESSENCE SPIRITUELLE** : qui se rapporte à l'esprit, qui est d'ordre moral.
- g) **TEXTE DE PROSÉLYTISME** : zèle déployé pour convertir quelqu'un à ses idées, pour tenter d'imposer ses convictions.
- h) **TEXTE ROMANESQUE** : genre littéraire aux contours flous caractérisé pour l'essentiel par une narration fictionnelle.

Une fois que votre texte est conforme à tous les points énumérés ci-haut, vous pouvez envoyer votre article à l'adresse suivante : redaction@ficsum.qc.ca Vous serez tenu au courant de l'acceptation ou non de votre texte (et le cas échéant des modifications à apporter ou des raisons du refus).

Pour améliorer la diffusion de la recherche scientifique, **le FICSUM se réserve le droit de republier intégralement tout texte ayant déjà été publié dans la revue *DIRE* et dans la Revue des Cycles Supérieurs (ancien nom de *Dire*) sur son site Web sans autre dédommagement que celui offert lors de la publication originale.**

Vous souhaitant une excellente rédaction.

Au plaisir de vous lire,

Annie TRUDEL, rédactrice en chef de la revue ***DIRE***